

e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE



Communiqués

Annexes

Fair-Play

**

Amendes



Egalement Consultable sur notre site internet

http:// districtvaldemar ne.fff.fr/ documents/



Avis important à toutes et tous !!!

Application du Plan Vigipirate sur les divers sites du Tournoi International des U16

Après une réunion à la Préfecture du Val de Marne en présence des services de police et ensuite une réunion sur chacun des sites accueillant une rencontre, un certain nombre de mesures vont être prises et mises en place afin de renforcer la sécurité des spectateurs et des joueurs dans les Stades.

En ce qui concerne les spectateurs, veuillez prendre connaissance des points suivants :

- Fouilles et palpations des spectateurs opérées pour accéder aux stades avec détection par magnétomètres (Société habilitée)
- Inspection des sacs et bagages (nous vous recommandons d'éviter de vous rendre sur les stades avec des sacs et bagages qui seraient inutiles, afin que leur fouille ne ralentisse pas les opérations de contrôle et, surtout, les entrées)
 Attention !!!

Il sera interdit l'accès à toute personne ayant en sa possession un ou plusieurs objet(s) jugé(s) dangereux.

-Sur certains sites, les routes aux abords des stades pourront être difficiles d'accès, prenez vos précautions pour stationner aux alentours avant d'arriver... et dans la mesure du possible, privilégier la solution des transports en commun ou si vous habitez dans la ville l'arrivée à pied...

Evitez les stationnements anarchiques !!!

Les vélos et les trottinettes ne pourront pas entrer dans les stades et devront rester à l'extérieur sous la responsabilité du propriétaire.

Merci de prendre vos précautions et d'anticiper votre venue sur chacun des sites (ouverture des portes 1H00 avant chaque rencontre) pour fluidifier les contrôles et minimiser les files d'attente.

Bons matchs à toutes et tous et par avance merci de votre compréhension.

FORMATION CLUBS « Match Sensible »

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019 de 09h00 à 12h00 au siège du District du Val de Marne de Football

La gestion et la préparation d'un match sensible devient de plus en plus ardue pour les clubs, le District du Val de Marne vous invite à participer à une formation d' « informations » animée par les Commissions Régionales et Départementales de Prévention, Médiation et d'Education).

Ordre du Jour:

- -Rôle de la CDPME (Prévention Médiation Education) & Présentation des membres
- -Préparation d'un match dit « Sensible » (avant, pendant, après), présentée par le CRPME (Lpiff)
- -Questions
- -Pôt de l'amitié

INSCRIVEZ-VOUS & ADRESSER VOS QUESTIONS sans attendre.....(Bulletin d'inscription à l'intérieur du journal)

Edition N°508 du Jeudi 31 Octobre 2019

COMMUNIQUES





TOURNOI INTERNATIONAL VAL DE MARNE 21e EDITION

BELGIQUE - ITALIE - RUSSIE - FRANCE



MARDI 29 OCTOBRE 2019

RUSSIE / ITALIE - 14H

STADE DIDIER PIRONI AVENUE DESCARTES - LIMEIL BREVANNES

FRANCE / BELGIQUE - 16H

COMPLEXE SPORTIF P. DIEULEVEULT AVENUE MAURICE BERTEAUX - LE PLESSIS TRÉVISE **JEUDI 31 OCTOBRE 2019**

ITALIE / BELGIQUE - 14H

STADE GABRIEL PÉRI 94 AVENUE GABRIEL PÉRI - VITRY SUR SEINE

RUSSIE / FRANCE - 16H

STADE D. DUVAUCHELLE 2 Rue Dominique Duvauchelle- CRETEIL

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

BELGIQUE / RUSSIE - 14H

FRANCE / ITALIE - 16H

COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE RUE AUGUSTE DELAUNE - BONNEUIL SUR MARNE

























Avis important à toutes et tous !!!

<u>Application du Plan Vigipirate sur les divers sites du Tournoi</u> <u>International des U16</u>

Après une réunion à la Préfecture du Val de Marne en présence des services de police et ensuite une réunion sur chacun des sites accueillant une rencontre, un certain nombre de mesures vont être prises et mises en place afin de renforcer la sécurité des spectateurs et des joueurs dans les Stades.

En ce qui concerne les spectateurs, veuillez prendre connaissance des points suivants :

- Fouilles et palpations des spectateurs opérées pour accéder aux stades avec détection par magnétomètres (Société habilitée)
- Inspection des sacs et bagages (nous vous recommandons d'éviter de vous rendre sur les stades avec des sacs et bagages qui seraient inutiles, afin que leur fouille ne ralentisse pas les opérations de contrôle et, surtout, les entrées)

Attention !!!

Il sera interdit l'accès à toute personne ayant en sa possession un ou plusieurs objet(s) jugé(s) dangereux.

-Sur certains sites, les routes aux abords des stades pourront être difficiles d'accès, prenez vos précautions pour stationner aux alentours avant d'arriver... et dans la mesure du possible, privilégier la solution des transports en commun ou si vous habitez dans la ville l'arrivée à pied...

Evitez les stationnements anarchiques !!!

Les vélos et les trottinettes ne pourront pas entrer dans les stades et devront rester à l'extérieur sous la responsabilité du propriétaire.

Merci de prendre vos précautions et d'anticiper votre venue sur chacun des sites *(ouverture des portes 1H00 avant chaque rencontre)* pour fluidifier les contrôles et minimiser les files d'attente.

Bons matchs à toutes et tous et par avance merci de votre compréhension.





« JE JOUE, JE NOUS RESPECTE »

Week-End des 19 et 20 Octobre 2019

Pas de baisse de cartons malgré l'action

Le District du Val de Marne a reconduit pour la 7^{ème} saison consécutive une journée de sensibilisation sur le « RESPECT & FAIR-PLAY» impliquant tous les acteurs d'un match de football, joueurs, entraîneurs et arbitres à véhiculer, par un comportement exemplaire, un message fort sur les valeurs sportives fondamentales :

A bas la violence, la tricherie, la contestation, et vive le respect entre tous.

Avec signature avant chaque rencontre d'une Charte ou :

Joueurs & Entraîneurs s'engagent à privilégier :

- 1-Comportement Sportif ouvert sur le Fair-Play et le respect de l'adversaire,
- 2-Concentration pendant la durée du match sans s'occuper de l'arbitrage pendant 90' pour accepter toutes les décisions des Arbitres en admettant qu'ils peuvent se tromper

Arbitres s'engagent :

A privilégier la prévention avant la sanction

Un grand MERCI à tous les acteurs « Joueurs, Entraîneurs, Arbitres », à nos « Clubs » qui ont joué le jeu,

Cette saison: 228 Rencontres concernées

96 Chartes en retour signées par tous les acteurs soit seulement 42 %

148 <u>Cartons enregistrés dont 11 rouges</u> sur le week-end « Je Joue, Je nous Respecte »

Pas de baisse de cartons malgré l'action, par rapport à une Journée sans action

Dommage que tous les clubs n'aient pas participé à cette action de SENSIBILISATION basée sur le :







FORMATION CLUBS « MATCH SENSIBLE »



Samedi 16 Novembre 2019 de 09h00 à 12h00

Au siège du District du Val de Marne de Football

COUPON – REPONSE

A retourner pour le 6 Novembre 2019

	Nom du Club :
	Nom & Prénom du Président(e) :
	Numéro Portable :
	Nom & Prénom du Trésorier(e):
	Numéro Portable :
	Participe à la réunion :
	OUI: NON:
	Merci de Cochez la ou les case(s) concernée(s)
UESTIONS :	

Coupon à retourner au District du Val de Marne

Par MAIL: secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

ΟU

Par COURRIER: 131, Bld des Alliés – 94500 Champigny sur Marne



INFOS TECHNIQUES

LES DATES DE RENTREES 2019/2020



FOOTBALL D'ANIMATION

1 - Journées d'accueil

JA U11 - 14/09/2019 au District (Matin & AM)
 JA U9 - 21/09/2019 au District (Matin & AM)
 JA U7 - 28/09/2019 au District (Matin & AM)

2 - Réunions :

U11 Avenir & C. Lachiche
 Futsal Jeune
 FA
 16/09/19 à 19h00 au District
 13/09/19 à 19h en club
 20/09/19 à 19h en club
 27/09/19 à 19h00 au District

3 - Finales

Finale Départementale U13G Pitch

 Finale Départementale U10 & U11
 Finales Futsal
 Finale J. MERCIER U12G
 Finale Régionale U13G Pitch

 Finale Régionale U13G Pitch

Finale Nationale U13G Pitch – du 05 au 07/06/2020

Finale Régionale U11G − 13/06/2020

FORMATION DES CADRES

FORMATIONS	DA	TES	LIEU
MODULE U13	03/10/19	04/10/19	District
MODULE U9	10/10/19	11/10/19	District
MODULE U7	06/11/19		Club
MODULE U15	07/11/19	08/11/19	Club
CERTIFICATION	16/11/19		District
MODULE SENIORS	18/11/19	19/11/19	Club
MODULE U11	28/11/19	29/11/19	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	12/12/19	13/12/19	Club
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	12/12/19	13/12/19	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	13/01/20	14/01/20	Club
MODULE U15	23/01/20	24/01/20	Club
MODULE SENIORS	30/01/20	31/01/20	Club
MODULE U17-U19	03/02/20	04/02/20	Club
MODULE U9 FEMININE	10/02/20	11/02/20	Club
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	17/02/20	18/02/20	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	17/02/20	18/02/20	Club
MODULE U13	20/02/20	21/02/20	District
MODULE U11	27/02/20	28/02/20	District
MODULE U9	05/03/20	06/03/20	District
MODULE U17-U19	12/03/20	13/03/20	Club
MODULE U11	16/03/20	17/03/20	District
MODULE U17-U19	19/03/20	20/03/20	Club
MODULE U9	09/04/20	10/04/20	District
MODULE U11 FEMININE	16/04/20	17/04/20	Club
MODULE U7	29/04/20		Club
MODULE U11	26/05/20	27/05/20	District
MODULE U13	11/06/20	12/06/20	District
MODULE U15	18/06/20	19/06/20	Club

Les Modules dirigeants ne sont pas disponibles, par faute de conventions non-signées entre LPIFF et FFF.

PROGRAMME DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

U13 (nés en 2007)

Objectif : Détection Concours d'entrée aux Pôles Espoirs de Clairefontaine et Reims

Lundi 21/10 Détection Journée au Parc du Tremblay - Créneau 1 à 9h30 - Créneau 2 à 13h30

Mardi 22/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30

Jeudi 24/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30

Vendredi 25/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30

Mercredi 20/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 27/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

2 Centres de perfectionnement à définir

U14 (nés en 2006)

Objectif: Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 11/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 15/01 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 22/01 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 29/01 Match amical (à définir)

Mercredi 05/02 Match amical (à définir)

Mardi 11/02 Interdistrict (à définir)

U15 (nés en 2005)

Objectif: Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 09/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 16/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 23/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 30/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 06/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 13/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 20/11 Match amical (à définir)

Mercredi 27/11 Match amical (à définir)

Samedi 30/11 Interdistrict

U16 (nés en 2004)

Objectif: Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 25/09 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 02/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 09/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 16/10 Match amical (à définir)

Mercredi 23/10 Match amical (à définir)

Lundi 28/10 Centre de perfectionnement au Parc du Tremblay / District

Mercredi 30/10 Interdistrict (à définir)

U15F (nées en 2005)

Objectif: Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts – Finalité Sélection LPIFF

Mercredi 09/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 16/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 06/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 13/11 Match amical (à définir)

Mercredi 20/11 Match amical (à définir)

Samedi 23/11 Interdistrict

U14F (nées en 2006)

Objectif: Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts - Finalité Sélection LPIFF

Mercredi 11/12 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/12 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 15/01 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 22/01 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 29/01 Match amical (à définir)

Mercredi 05/02 Match amical (à définir)

Lundi 10/02 Interdistrict (à définir)

U13F (nées en 2007)

Objectif: Sélection DISTRICT 94 en vue des détections U14F (n+1) - Finalité Participation en tournoi

Mercredi 26/02 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 04/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 11/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Lundis 30/03 - 20, 27/04 - 4, 11, 18, 25/05 - Centres de perfectionnement à définir

Tournoi à définir

FOOTBALL FEMININ

1 - Rentrées du Football Féminin

- 05/10/2019 Rentrée U11F au District (Matin)
- 05/10/2019 Rentrée U9F au District (AM)

2 - Réunions club programmées les :

- 05/09/2019
- 19/12/2019
- 25/06/2020

3 - Modules féminins

- Module U9 10&11/02/2020
- Module U11 16&17/04/2020

4 – Finales

- Finale Départementale U13F Pitch 28/03/2020
- Finales Futsal 06/05/2020
- Finale Départementale U11F 16/05/2020
- Finale Régionale U13F Pitch 02/05/2020
- Finale Nationale U13F Pitch du 05 au 07/06/2020
- Finale Régionale U11F 13/06/2020



Informations Générales

Licences 2019/2020: informations pratiques

Afin de vous permettre de préparer dans les meilleures conditions cette période, nous vous communiquons ci-après quelques informations générales :

. <u>Pré requis pour la saisie des demandes de licence</u>

Pour pouvoir formuler des demandes de licence, le club a l'obligation de renseigner et/ou valider dans Footclubs les informations relatives au Président(e), au Trésorier(ère), au Secrétaire et au Correspondant.

Il est également rappelé que les membres du club désignés ci-dessous devront être titulaires d'une licence au titre de la saison 2019-2020 pour permettre la validation des licences du club.

. La mise à jour des photos

Il est rappelé que les photographies des licenciés doivent être renouvelées comme suit :

- . Dans les 2 saisons suivant leur numérisation pour ce qui concerne les licenciés mineurs,
- . Toutes les 5 saisons pour les licenciés majeurs.

Sur la liste de vos licenciés figurant dans Footclubs (Menu Licences - Liste), le licencié dont la photographie doit être renouvelée, est signalé par un encadré rouge en face de son nom. Lorsque vous vous positionnez sur cet encadré, la mention « photo invalide » apparaît. Il est donc temps pour vous de scanner une nouvelle photo.

. Les informations sur le demandeur de la licence

Jusqu'à cette saison, dans la partie « Identité », il était demandé de cocher une case pour la nationalité (FR, UE ou ETR).

Pour la nouvelle saison, le demandeur d'une licence doit indiquer de manière explicite sa nationalité (française, portugaise, italienne, belge, etc.).

. La fourniture d'un certificat médical

Vous pouvez extraire depuis Footclubs un listing des licenciés qui doivent obligatoirement fournir un certificat médical dans le cadre de leur demande de licence 2019-2020.

Cliquer **ICI** pour prendre connaissance de la procédure.



Informations Générales

Rappels:

- . Pour les joueurs, le certificat médical est valable pour une durée de 3 saisons si les 2 conditions suivantes sont respectées pendant toute cette période de 3 saisons : conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre et répondre chaque saison à un questionnaire de santé et attester sur la demande de licence d'une réponse négative à toutes les questions.
- . Pour les dirigeants, les conditions sont identiques à celles des joueurs. Il est toutefois précisé qu'en application des dispositions du contrat d'assurance souscrit par la Ligue auprès de la Mutuelle des Sportifs, le certificat médical n'est pas exigé pour les dirigeants.
- . Pour les éducateurs, la fourniture d'un certificat médical est obligatoire chaque saison.

NB: lorsque la demande de licence est effectuée par voie de dématérialisation (voir ci-après), le certificat médical à fournir par le demandeur est le suivant : cliquer **ICI**

Dans les autres cas, le certificat médical est celui figurant sur le bordereau de demande de licence.

. Les bordereaux de demande de licence

Comme les saisons précédentes, des bordereaux de demandes de licence pré remplis et vierges vous seront transmis par voie postale.

Dans l'attente de la réception de ces bordereaux, vous avez toujours la possibilité de télécharger les bordereaux depuis le site Internet de la Ligue (rubrique « Documents – Formulaires club ») ou via Footclubs (se positionner sur la saison 2019-2020, puis « Licences – Editions et extractions »).

La dématérialisation de certaines demandes de licence Joueur /Dirigeant

Pour vous permettre de gagner du temps, et afin d'alléger votre charge de travail, vous avez la possibilité, pour les demandes de licence Joueur (Amateur) et Dirigeant, Nouvelles et Renouvellements uniquement, d'utiliser la dématérialisation.

L'utilisation de cet outil a notamment l'avantage de vous exempter de l'étape « scan » de la demande de licence et des éventuelles pièces à joindre ; cette opération est entièrement réalisée par le licencié.

Pour en savoir plus, cliquer ICI



Informations Générales

Agenda : les dates à retenir pour la gestion des demandes de licence

Ouverture de la saisie des licences dans Footclubs : le 04 Juin 2019

Les périodes de changement de club des joueurs

- . Période normale : du 1er Juin au 15 Juillet
- . Hors période : du 16 Juillet au 31 Janvier
- . Opposition au changement de club : le club quitté dispose d'un délai de 4 jours francs à compter du jour de la saisie de la demande de changement de club dans Footclubs

Rappel:

. Chaque saison, les joueurs amateurs peuvent changer de club au maximum 2 fois dans la même pratique.

La demande de licence « Arbitre »

- . La date limite de renouvellement de la licence Arbitre est fixée au 31 Août ; Rappel : est considéré comme couvrant son club l'arbitre licenciés à un club, rattaché à celuici et renouvelant à ce club jusqu'au 31 Août.
- . La date limite de changement de statut (passage d'arbitre indépendant à arbitre licencié à un club, et inversement) est également fixée au 31 Août ; à défaut, l'arbitre compte dans l'effectif du club quitté jusqu'à la fin de la saison, sauf s'il cesse d'arbitrer.

Information de la C.R.S.R.C.M. Opposition au changement de club

La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations,

Informe les clubs souhaitant s'opposer au départ d'un ou plusieurs de leurs joueurs, en période normale, qu'après avoir cliqué sur l'icône « opposition » dans Footclubs, ils doivent impérativement :

- indiquer le motif du refus,
- renseigner un commentaire,
- valider leur choix.

En l'absence de commentaire, l'opposition au changement de club sera rejetée comme étant irrecevable en la forme et la licence « M » 2019/2020 sera accordée au nouveau club.

Dès lors que le motif du refus invoqué sera « financier », le club quitté devra indiquer dans la partie « Commentaire » le montant et le détail des sommes dues, au titre de la saison écoulée ou de la saison en cours. Faute de quoi, cette opposition sera jugée irrecevable dans le fond.

Et précise que les motivations retenues par la Commission comme étant recevables dans le fond sont :

- la non restitution par le joueur d'équipements sportifs appartenant au club quitté,
- les dettes envers le club quitté au titre du non-paiement de la licence et/ou de la cotisation.
- toute autre dette sportive avérée du joueur envers le club quitté (notamment le droit au changement de club).

Procès-Verbaux

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 28 OCTOBRE 2019

Membres: Mmes GUILIANI Patricia, RANSOU Virginie, NAZICAL Marie-Ange et,

MM. GRESSIEN Georges, FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, MOUSTAMID Abdou,

Assiste: M. TAFININE Driss,

Absents excusés: MM. AMSELLEM Emile, DARDENNES Patrick, FOLTIER Bruno, GIRARD

Jean-Claude, GOURDOU Jean-Philippe, KUNTZMAN Michel,

LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice.

AVIS AUX CLUBS

SAISON: 2019/2020

1°) - Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres (Catégorie U6 à U13 – groupe – poule et date de la rencontre)

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2°) - Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM 94 :

E-mail: secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, et à la technique@districtvaldemarne.fff.fr

<u>NB</u> : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de Football.

Courrier postal: DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX.

<u>Tél</u>: 01.55.96.11.00 - <u>Fax</u>: 01.55.96.04.44

(Technique: **DRISS** 01.55.96.11.43 ou **HEDI**: 01.55.96.11.42).

3°) - Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et N° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2018.

Courrier club de Numéro d'affiliation 000000 du 19/09/2018.

<u>Objet</u>: report d'une rencontre

Responsable Monsieur.....club x. Licence n°.......

A Madame la Directrice administrative et pour info : la technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

U 8 - U9

MAISONS ALFORT F.C.

Courrier du 28/10/2019 :

Pris note. Vous ne pouvez pas être sur le Site d'accueil.

ORGANISATION DES CHALLENGES

La Commission, dans un esprit de conciliation et, afin DE FAIRE JOUER LE MAXIMUN D'ENFANTS LICENCIES, a décidé, malgré les difficultés rencontrées, de rectifier les poules au dernier moment, selon les engagements et désengagements tardifs des clubs.

(Veuillez vérifier vos affectations qui ont pu changer).

<u>1er TOUR</u>: COUPE FESTIVAL (U13) PITCH ET CHALLENGE JOSEPH MERCIER (Du SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019)

FRESNES A.A.S.

Courrier du 28/10/2019 :

Vous avez engagé une seule équipe en CRITERIUM U13-G9. Vous ne pouvez pas engager deux équipes en challenges : une en Festival U13 et une autre, en Challenge Joseph MERCIER, seule l'équipe en Challenge Joseph MERCIER, est retenue en Poule 20 conformément à vos engagements.

Heure d'accueil : 10 H 00. Début des rencontres : 10 H 30.

Pour les horaires, vous devez contacter les clubs Accueil

(Certains commencent plus tôt : à 9 H 00).

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entrainera la disqualification de l'équipe

La Commission vous demande de présenter un dirigeant

ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

RAPPEL: LE CHALLENGE J.MERCIER EST RESERVE UNIQUEMENT AUX U12.

RAPPEL: Article - 160 « Nombre de joueurs Mutation »

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match, est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'Article 92.1 des présents règlements.

ARTICLE 5: FINALE DISTRICT

Mise en place des rencontres: Les 16 équipes sont regroupées en une poule de 16, après tirage au sort intégral. Les équipes seront opposées selon la formule ECHIQUIER. Lors de cette finale, un club ne peut pas présenter plus d'une équipe.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

PARC Méliès - 99bis, Avenue de la Victoire - 94310 CHOISY-LE-ROI.

POULE 1 : Coupe Festival (U13)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1 CHOISY LE ROI A.S. 5 VILLENEUVE ABLON U.S. 1 CRETEIL LUSITANOS F. US 5

POULE 1 : Challenge J. MERCIER (U12)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2 CHOISY LE ROI A.S. 6 VILLENEUVE ABLON U.S. 2 CRETEIL LUSITANOS F. US 8.

CENTRE BONNEUIL S/MARNE C.S.

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE - RUE AUGUSTE DELAUNE - RUE JEAN CATELAS - 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

POULE 2 : Coupe Festival (U13)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1 CRETEIL LUSITANOS F. US 7 BOISSY F.C. 3 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1.

POULE 2 : Challenge J. MERCIER (U12)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2 CRETEIL LUSITANOS F. US 4 BOISSY F.C. 4 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A .2.

CENTRE BRY F.C.

PARC DES SPORTS DES MAISONS ROUGES - 23, Rue du clos Sainte-Catherine 94360 BRY-SUR-MARNE

POULE 3 : Coupe Festival (U13)

BRY F.C. 1 R.C. PARIS 10 3 CHAMPIGNY F.C. 94 1 FONTENAY SS/BOIS U.S .5

POULE 3 : Challenge J. MERCIER (U12)

BRY F.C. 2 R.C. PARIS 10 4 CHAMPIGNY F.C. 94 2 FONTENAY SS/BOIS U.S. 6.

CENTRE CACHAN C.O.

STADE DUMONTEL - Avenue DUMOTEL - 94230 CACHAN.

POULE 4 : Coupe Festival (U13)

CACHAN C.O. 1 CHOISY LE ROI A.S. 3 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1 KREMLIN BICETRE C.S.A. 3.

POULE 4 : Challenge J. MERCIER (U12)

CACHAN C.O 2 CHOISY LE ROI A.S. 3 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1 KREMLIN BICETRE C.S.A. 3.

CENTRE FORMATION F. PARIS

PARC INTERDEP - Plaine SUD - Chemin des BŒUFS -94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 5 : Coupe Festival (U13)

CENTRE FORMATION F. PARIS 1 AVENIR SPORTIF D'ORLY 3 BOISSY F.C. 1 CACHAN C.O. 3

POULE 5 : Challenge J. MERCIER (U12)

CENTRE FORMATION F. PARIS 2 AVENIR SPORTIF D'ORLY 4 BOISSY F.C .2 CACHAN C.O. 4

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN - ILE MARTINET - 94220 CHARENTON LE PONT.

POULE 6 : Coupe Festival (U13)

CHARENTON C.A.P. 1 CAMILLIENNE SP. 12EME 3 CHANTIERS PARIS U.A. 1 ST MANDE F.C. 3

POULE 6 : Challenge J. MERCIER (U12)

CHARENTON C.A.P. 2 CAMILLIENNE SP. 12EME 2 CHANTIERS PARIS U.A. 4 ST MANDE F.C. 4.

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE JEAN BOUIN - 39, Rue Pompadour - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 7 : Coupe Festival (U13)

CHOISY LE ROI A.S. 1 AVENIR SPORTIF D'ORLY 5 CHEVILLY LA RUE ELAN 1 BONNEUIL S/MARNE C.S. 3

POULE 7 : Challenge J. MERCIER (U12)

CHOISY LE ROI A.S. 2 AVENIR SPORTIF D'ORLY 6 CHEVILLY LA RUE ELAN 2 BONNEUIL S/MARNE C.S. 4.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - Rue Dominique DUVAUTELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 8 : Coupe Festival (U13)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
CAUDACIENNE ENT.S. 1
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 3
LIMEIL BREVANNES A.J. 3

POULE 8 : Challenge J. MERCIER (U12)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
CAUDACIENNE ENT.S .2
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 4
LIMEIL BREVANNES A.J. 4.

CENTRE ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL

STADE LOUISON BOBET - 169 AVENUE MAURICE BERTEAUX - 94420 LE PLESSIS-TREVISE.

POULE 9 : Coupe Festival (U13)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1 ASPTT VILLECRESNES 1

CRETEIL LUSITANOS F. US 3

FOOTBALL CLUB DE BREVANNES 1.

POULE 9 : Challenge J. MERCIER (U12)

ECOLE PLESSENNE DE FOOTBALL 2

ASPTT VILLECRENES 2

CRETEIL LUSITANOS F. US 6

VINCENNOIS C.O. 6.

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE G. LE TIEC - 02, Rue Lacassagne - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 10 : Coupe Festival (U13)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1

BRY F.C. 3

CHARENTON C.A.P. 5
JOINVILLE R.C. 5

POULE 10 : Challenge J. MERCIER (U12)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 2

BRY F.C. 4

CHARENTON C.A.P. 6 NOGENT S/MARNE F.C. 4.

CENTRE GOBELINS F.C.

STADE BOUTROUX - 01, Avenue BOUTROUX - 75013 PARIS.

POULE 11 : Coupe Festival (U13)

GOBELINS F.C. 1

CAMILLIENNE SP. 12EME 1

CHARENTON C.A.P. 3

JOINVILLE R.C. 3

POULE 11 : Challenge J. MERCIER (U12)

GOBELINS F.C. 2

CAMILLIENNE SP. 12EME 4

CHARENTON C.A.P. 4

JOINVILLE R.C. 6.

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE JEAN-PIERRE GARCHERY - 12 Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 12 : Coupe Festival (U13)

JOINVILLE R.C. 1

ASOMBA 1

ORMESSON U.S. 3

EXEMPT.

POULE 12 : Challenge J. MERCIER (U12)

JOINVILLE R.C. 2

ASOMBA 2

ORMESSON U.S. 4

MINIS AND MAXIS 2.

CENTRE PARIS UNIVERSITE CLUB

STADE CHARLETY - 17, Avenue Pierre de Coubertin - 75013 PARIS.

POULE 13 : Coupe Festival U13

PARIS UNIVERSITE CLUB 1

ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 1

GOBELINS F.C. 3

VILLEJUIF U.S. 3

POULE 13 : Challenge J. MERCIER (U12)

PARIS UNIVERSITE CLUB 2

ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 2

GOBELINS F.C. 4

VILLEJUIF U.S. 6.

CENTRE U. S. IVRY FOOTBALL

STADE DES LILAS - 16 bis, Rue Gaston Monmousseau - 94200 IVRY-SUR-SEINE.

POULE 14 Coupe Festival (U13)

U.S. IVRY FOOTBALL 1 CHOISY LE ROI A.S.7 GENTILLY ATHLETIC CLUB 1 HAY LES ROSES C.A. 1

POULE 14 Challenge J. MERCIER (U12)

U.S. IVRY FOOTBALL 2 CHOISY LE ROI A.S. 8 GENTILLY ATHLETIC CLUB 2 HAY LES ROSES C. A. 2.

CENTRE SUCY F.C.

PARC DES SPORTS - 42, Route de la Queue-en-Brie - 94370 SUCY-EN-BRIE.

POULE 15 : Coupe Festival (U13)

SUCY F.C. 1 F. C. MANDRES PERIGNY 1 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 3 VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 1

POULE15 Challenge J. MERCIER (U12)

SUCY F.C. 2 F. C. MANDRES PERIGNY 2 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 4 VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 2.

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE KARL MARX - 43, Rue Youri GAGARINE - 94800 VILLEJUIF.

POULE 16 : Coupe Festival (U13)

VILLEJUIF U.S. 1
O. CLUB D'IVRY 1
RUNGIS U.S. 1
U. S. IVRY FOOTBALL 3

POULE 16 : Challenge J. MERCIER (U12)

VILLEJUIF U.S. 2
O. CLUB D'IVRY 2
VITRY C.A. 2
U. S. IVRY FOOTBALL 4.

CENTRE VILLIERS S/MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE (Honneur 2) - 03, Rue Entroncamento - 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.

POULE 17: Coupe Festival (U13)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1 FONTENAY SS/BOIS U.S. 3 R.C. PARIS 10 1 EXEMPT

POULE 17 : Challenge J. MERCIER (U12)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2 FONTENAY SS/BOIS U.S. 4 R.C. PARIS 10 2. EXEMPT.

CENTRE NOGENT S/MARNE F.C.

PARC DU TREMBLAY - BOULEVARD DES ALLIÉS - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE.

POULE 18 : Coupe Festival U13

NOGENT S/MARNE F.C. 1 ST MANDE F.C. 1 VILLEJUIF U.S. 7 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 5

POULE 18: Challenge J. MERCIER (U12)

NOGENT S/MARNE F.C. 2 ST MANDE F.C. 2 MAISONS ALFORT F.C 4 PARIS UNIVERSITE CLUB 8.

CENTRE LIMEIL BREVANNES A.J.

COMPLEXE SPORTIF DIDIER PIRONI - 21, Avenue DESCARTES - 94450 LIMEIL BREVANNES.

POULE 19 : Coupe Festival (U13)

LIMEIL BREVANNES A.J. 1.
SPORTING FOOTBALL CLUB DE
CHENNEVIERES 1

CENTRE FORMATION F. PARIS 3 LUSITANOS ST MAUR U.S.1

POULE 19 : Challenge J. MERCIER (U12)

LIMEI BREVANNES A.J. 1.
SPORTING FOOTBALL CLUB DE
CHENNEVIERES 2

CENTRE FORMATION F. PARIS 4 FRESNES A.A.S. 2.

CENTRE ORMESSON U.S.

STADE DU BELVEDERE - 28, Rue du Docteur LIBERT - 94490 Ormesson

POULE 20 : Coupe Festival (U13)

ORMESSON U.S. 1

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1

U. FOOTBALL CRETEIL 1

VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1.

POULE 20 : Challenge J. MERCIER (U12)

ORMESSON U.S. 2

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2

U. FOOTBALL CRETEIL 2

VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2

CENTRE KREMLIN BICETRE C.S.A.

STADE DES ESSELIERES - 53, RUE DU PRESIDENT BERGONIE - 94270 LE KREMLIN BICETRE.

POULE 21 : Coupe Festival (U13)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 1 MAISONS ALFORT F.C. 1 VILLEJUIF U.S. 5

PARIS F.C. 1

POULE 21 : Challenge J. MERCIER (U12)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 2 MAISONS ALFORT F.C. 2 VILLEJUIF U.S. 4 PARIS F.C. 2.

CENTRE THIAIS F.C.

STADE ALAIN MIMOUN - 01, RUE DU 11 NOVEMBRE - 94320 THIAIS.

POULE 22 : Coupe Festival U13

THIAIS F.C. 1 SUCY F.C. 3 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 1 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 3

POULE 22 : Challenge J. MERCIER (U12)

THIAIS F.C. 2 SUCY F.C. 4

PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 2 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4

CENTRE VAL DE FONTENAY AS

STADE COUBERTIN - 225, Rue Lafontaine - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 23 : Coupe Festival U13

EXEMPT.

VAL DE FONTENAY AS 1 FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1 THIAIS F.C. 3

POULE 23 : Challenge J. MERCIER (U12)

VAL DE FONTENAY AS 2 FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 2 THIAIS F.C. 4

EXEMPT.

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - Route de la Pyramide - 75012 PARIS.

POULE 24 : Challenge J. MERCIER (U12)

VINCENNOIS C.O. 2 CHANTIERS PARIS U.A. 2 PARIS UNIVERSITE CLUB 4 VILLEJUIF U.S. 8

POULE 25 : Challenge J. MERCIER (U12)

VINCENNOIS C.O. 4 HAY LES ROSES C.A. 4 PARIS UNIVERSITE CLUB 6 GENTILLY ATHLETIC CLUB 4.

CENTRE ALFORTVILLE US

COMPLEXE SPORTIF DU VAL DE SEINE - Allée Jean-Baptiste - 94140 ALFORTVILLE

POULE 26 : Challenge J. MERCIER (U12)

ALFORTVILLE US 2 VITRY C.A. 6 VITRY E.S. 2 CHEVILLY LA RUE ELAN 4

POULE 27 : Challenge J. MERCIER (U12)

ALFORTVILLE US 4
VITRY C.A. 4
VITRY E.S. 4
A. S. ULTRA MARINE 2.

CENTRE LUSITANOS ST MAUR U.S.

STADE FERNAND SASTRE - 50, Avenue RASPAIL - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

POULE 28 : Challenge J. MERCIER (U12)

LUSITANOS ST MAUR U.S. 2 CHAMPIGNY F.C. 94 4 MAROLLES F.C. 2 THIAIS F.C. 6

POULE 29 : Challenge J. MERCIER (U12)

LUSITANOS ST MAUR U.S. 4 JOINVILLE R.C. 4 PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 4 VILLIERS S/MARNE ENT.S. 4.

<u>1er TOUR : CHALLENGE RÉGIONAL (U11) et José LEVY (U10)</u> <u>(Du SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019)</u>

Heure d'accueil : **14 H 00.** Début des rencontres : **14 H 30.**

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entrainera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant

ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.

RAPPEL: LE CHALLENGE José LEVY EST RESERVE UNIQUEMENT AUX U10.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

PARC MELIES - 99bis, Avenue de la VICTOIRE - 94360 CHOISY-LE-ROI.

POULE 1 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1 ALFORTVILLE U.S. 3 VILLENEUVE ABLON U.S. 3 CHOISY LE ROI A.S. 3

POULE 1 : Challenge J. LEVY (U10)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2 ALFORTVILLE U.S. 3 VILLENEUVE ABLON U.S.3 CHOISY LE ROI A.S.3

CENTRE BONNEUIL S/MARNE C.S.

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE - RUE AUGUSTE DELAUNE / RUE JEAN CATELAS

94380 BONNEUIL S/MARNE

POULE 2 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1 BOISSY F.C. 3 ALFORTVILLE US 1 ASPTT VILLECRESNES 1

POULE 2 : Challenge J. LEVY (U10)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2 BOISSY F.C. 4 ALFORTVILLE US 2 ASPTT VILLECRESNES 2.

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN - ILE MARTINET - 94220 CHARENTON LE PONT.

POULE 3 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CHARENTON C.A.P.1 CAMILLIENNE SP. 12EME1 VINCENNOIS C.O.3 MAISONS ALFORT F.C.3

POULE 3 : Challenge J.LEVY (U10)

CHARENTON C.A.P. 2 CAMILLIENNE SP. 12EME 2 VINCENNOIS C.O. 4 MAISONS ALFORT F.C. 4

CENTRE CHEVILLY LA RUE ELAN

PARC DES SPORTS - 02, Rue du STADE - 94550 CHEVILLY-LARUE.

POULE 4 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CHEVILLY LA RUE ELAN 1 CACHAN C.O. 3 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1 SUCY F.C. 3

POULE 4 : Challenge J. LEVY (U10)

CHEVILLY LA RUE ELAN 2 CACHAN C.O. 4 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 2 SUCY F.C. 4.

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE JEAN BOUIN - 39 Rue Pompadour - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 5 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CHOISY LE ROI A.S. 1 AVENIR SPORTIF D'ORLY 3 BONNEUIL S/MARNE C.S. 3 CACHAN C.O. 1

POULE 5 : Challenge J. LEVY (U10)

CHOISY LE ROI A.S. 2 AVENIR SPORTIF D'ORLY 4 BONNEUIL S/MARNE C.S. 4 CACHAN C.O. 2.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US.

STADE DUVAUCHELLE - Rue Dominique DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 6 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CRETEIL LUSITANOS F.US 1
CHAMPIGNY F.C. 94 3
ECOLE PLESSEENE DE FOOTBALL 3
FOOTBALL CLUB DE BREVANNES 1

POULE 6 : Challenge J. LEVY (U10)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2 CHAMPIGNY F.C. 94 4 ECOLE PLESSEENNE DE FOTBALL 4 A.S. ULTRA MARINE 2.

CENTRE ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL

STADE LOUISON BOBET - 169, AVENUE MAURICE BERTEAUX - 94420 LE PLESSIS TREVISE.

POULE 7 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1 F. C. MANDRES PERIGNY 1 LIMEIL BREVANNES A.J. 3 ORMESSON U.S. 3

POULE 7 : Challenge J. LEVY (U10)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2 F. C. MANDRES PERIGNY 2 LIMEIL BREVANNES A.J. 4 ORMESSON U.S. 4.

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE G. LE TIEC - 02, Rue Lacassagne - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 8 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1

BRY F.C. 3

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 3

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1

POULE 8 : Challenge J. LEVY (U10)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 2

BRY F.C. 4

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 4

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 2

CENTRE GOBELINS F.C.

STADE BOUTROUX - 01, Avenue BOUTROUX - 75013 PARIS.

POULE 9 CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

GOBELINS F.C. 1 ST MANDE F.C. 3 U. S. IVRY FOOTBALL 5

VITRY C.A. 3

POULE 9 : Challenge J. LEVY (U10)

GOBELINS F.C. 2 ST MANDE F.C. 4 U. S. IVRY FOOTBALL 6

VITRY C.A. 4.

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE JEAN-PIERRE GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 10: CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

JOINVILLE R.C. 1 VINCENNOIS C.O. 5 CHAMPIGNY F.C. 94 1 CHARENTON C.A.P. 3

POULE 10 : Challenge J. LEVY (U10)

JOINVILLE R.C. 2 VINCENNOIS C.O. 6 CHAMPIGNY F.C. 94 2 CHARENTON C.A.P. 4.

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE DES ESSELIERES - 53, RUE DU PRESIDENT BERGONE - 94270 LE KREMLIN BICETRE.

POULE 11 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

KREMELIN BICETRE C.S.A. 1 HAY LES ROSES C.A.3 CHEVILLY LA RUE ELAN 3 GENTILLY ATHLETIC CLUB 1

POULE 11 : Challenge J. LEVY (U10)

KREMELIN BICETRE C.S.A. 2 HAY LES ROSES C.A.4 CHEVILLY LA RUE ELAN 4 GENTILLY ATHELTIC CLUB 1

CENTRE LIMEIL BREVANNES A.J.

COMPLEXE SPORTIF Didier PIRONI - 21, Avenue DESCARTES - 94450 LIMEIL-BREVANNES.

POULE 12 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

LIMEIL BREVANNES A.J. 1 CRETEIL LUSITANOS F. US 3 VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 1

POULE 12 : Challenge J. LEVY (U10)

LIMEIL BREVANNES A.J. 2 CRETEIL LUSITANOS F. US 4 VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 2

CENTRE MAISONS ALFORT F.C.

STADE CUBIZOLLES - 25 bis, Avenue du Général DE GAULLE - 94700 MAISONS-ALFORT.

POULE 13 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

MAISONS ALFORT F.C.1

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 5

ASOMBA 1

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 3

POULE 13 : Challenge J. LEVY (U10)

MAISONS ALFORT F.C. 2

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 6

ASOMBA 2

PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 4

CENTRE NOGENT S/MARNE F.C.

PARC DU TREMBLAY – 11, BOULEVARD DES ALLIÉS - 94500 CHAMPIGNY-SUR- MARNE.

POULE 14 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

NOGENT S/MARNE F.C. 1

BRY F.C. 1

FONTENAY SS/BOIS U.S. 3

JOINVILLE R.C. 3

POULE 14: Challenge J. LEVY (U10)

NOGENT S/MARNE F.C. 2

BRY F.C. 2

FONTENAY SS/BOIS U.S. 4

JOINVILLE R.C. 4

CENTRE ORMESSON U.S.

STADE DU BELVEDERE - 28, Rue du DOCTEUR LIBERT - 94490 ORMESSON-SUR-MARNE.

POULE 15 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

ORMESSON U.S. 1

CENTRE FORMATION F. PARIS 3

BOISSY F.C. 1

CRETEIL LUSITANOS F. US 5

POULE 15 : Challenge J. LEVY (U10)

ORMESSON U.S. 2

CAUDACIENNE ENT.S. 2

BOISSY F.C. 2

CRETEIL LUSITANOS F. US 6.

CENTRE PARIS UNIVERSITE CLUB.

STADE CHARLETY - 17, Avenue Pierre de Coubertin - 75013 PARIS.

POULE 16: CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

PARIS UNIVERSITE CLUB 1

ENT. S.D/ JEUNES DU STADE 1

CHANTIERS PARIS U.A. 1

GENTILLY ATHLETIC CLUB 3

POULE 16: Challenge J. LEVY (U10)

PARIS UNIVERSITE CLUB 2

ENT. S D/JEUNES DU STADE 2

CHANTIERS PARIS U.A. 2

GENTILLY ATHLETIC CLUB 4

CENTRE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard des Corneilles - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

POULE 17 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1 SANTENY SP.L. 1

NOISEAU STE S. 1

VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 1

POULE 17 : Challenge J. LEVY (U10)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2

SANTENY SP.L. 2

SUCY F.C.6

VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 2

CENTRE CENTRE FORMATION F. PARIS

PARC INTERDEP. - Plaine SUDE - Chemin des Bœufs - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 18 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

CENTRE FORMATION F. PARIS 1

VITRY E.S. 3

MINIS AND MAXIS 1

SPORTING FOOTBALL CLUB DE

CHENNEVIERES 1

POULE 18 : Challenge J. LEVY (U10)

CENTRE FORMATION F. PARIS 2

VITRY E.S. 4

MINIS AND MAXIS 2

SPORTING FOOTBALL CLUB DE

CHENNEVIERES 2.

CENTRE U. S. IVRY FOOTBALL

SATDE DES LILAS - 16 bis, Rue Gaston Monmousseau - 94200 IVRY-SUR-SEINE.

POULE 19 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

U. S. IVRY FOOTBALL 1

GOBELINS F.C. 3

VILLEJUIF U.S. 5

KREMLIN BICETRE C.S.A. 3

POULE: 19 Challenge J. LEVY (U10)

U. S. IVRY FOOTBALL 2

GOBELINS F.C.4

VILLEJUIF U.S. 6

KREMLIN BICETRE C.S.A. 4.

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE KARL MARX - 43, Rue Youri Gagarine - 94800 VILLEJUIF.

POULE 20 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VILLEJUIF U.S. 1

NOGENT S/MARNE F.C. 3

ST MANDE F.C. 1

JOINVILLE R.C. 5

POULE 20 : Challenge J. LEVY (U10)

VILLEJUIF U.S. 2

NOGENT S/MARNE F.C. 4

ST MANDE F.C. 2

JOINVILLE R.C. 6

CENTRE VILLENEUVE ABLON U.S.

STADE PIERRE POUGET - Rue de la Sablière - 94480 ABLON-SUR-SEINE.

POULE 21 : CHALLENGE REGIONAL (U11)

VILLENEUVE ABLON U.S.1 AVENIR SPORTIF D'ORLY 5 VITRY C.A. 1

EXEMPT.

POULE 21 : Challenge J. LEVY (U10)

VILLENEUVE ABLON U.S. 2 AVENIR SPORTIF D'ORLY 6 VITRY C.A. 2

EXEMPT.

CENTRE VILLIERS S/MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE (Honneur 2) - 03, Rue Entroncamento - 94350 VILLIERS S/MARNE.

POULE 22 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1 FONTENAY SS/BOIS U.S. 5 PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1 LUSITANOS ST MAUR U.S. 3

POULE 22 : Challenge J. LEVY (U10)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2 FONTENAY SS/BOIS U.S. 6 PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2 LUSITANOS ST MAUR U.S. 2

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - ROUTE DE LA PYRAMIDE - 75012 PARIS.

POULE 23: CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VINCENNOIS C.O. 1 U. FOOTBALL CRETEIL 1 VILLEJUIF U.S. 7 LUSITANOS ST MAUR U.S. 1

POULE 23: Challenge J. LEVY (U10)

VINCENNOIS C.O. 2
U. FOOTBALL CRETEIL 2
VILLEJUIF U.S. 8
PARIS UNIVERSITE CLUB 8.

CENTRE PARIS F.C.

STDE DEJERINE - TERRAIN HONNEUR - 36, Rue des Docteurs Déjerine - 75020 PARIS.

POULE 24 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

PARIS F.C. 1 VILLEJUIF U.S. 3 FRESNES A.A.S. 1 VITRY E.S. 1

POULE 24 : Challenge J. LEVY (U10)

PARIS F.C. 2 VILLEJUIF U.S. 4 FRESNES A.A.S. 4 VITRY E.S. 2

CENTRE SUCY F.C.

PARC DES SPORTS – 42, Route de la Queue-en-Brie - 94370 SUCY-EN-BRIE.

POULE 25 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

SUCY F.C. 1
PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 3
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 3
EXEMPT.

POULE 25 : Challenge J. LEVY (U10)

SUCY F.C. 2 PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 4 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4 **EXEMPT.**

CENTRE VAL DE FONTENAY AS

STADE COUBERTIN - 225, Rue Lafontaine - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 26 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

VAL DE FONTENAY AS 1 R.C. PARIS 10 3 CAMILLIENNE SP. 12EME 3 FRESNES A.A.S. 1

POULE 26 : Challenge J. LEVY (U10)

VAL DE FONTENAY AS. 2 RC. PARIS 10 4 CAMILIENNE SP 12EME 4 PARIS UNIVERSITE CLUB 6

CENTRE THIAIS F.C.

STADE ALAIN MIMOUN - 01, RUE DU 11 NOVEMBRE - 94320 THIAIS.

POULE 27 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

THIAIS F.C. 1 RUNGIS U.S. 3 O. CLUB D'IVRY 1 U. S. IVRY FOOTBALL 3

POULE 27: Challenge J. LEVY (U10)

THIAIS F.C. 2 RUNGIS U.S. 4 O. CLUB D'IVRY 2 U. S. IVRY FOOTBALL 4.

CENTRE HAY LES ROSES C.A.

STADE INTERCOMMUNAL - 36, Rue de Chevilly - 94240 L'HAY-LES-ROSES.

POULE 28 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

HAY LES ROSES C.A. 1 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 7 CHANTIERS PARIS U.A. 3 THIAIS F.C. 3

POULE 28 : Challenge J. LEVY (U10)

HAY LES ROSES C.A. 2 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 8 CHANTIERS PARIS U.A. 4 THIAIS F.C. 4

CENTRE RUNGIS U.S.

STADE LUCIEN GRELINGER - 1 AV DE LA REPUBLIQUE - 94150 RUNGIS

POULE 29 : CHALLENGE RÉGIONAL (U11)

RUNGIS U.S. 1 THIAIS F.C. 5 R.C. PARIS 10 1 EXEMPT.

POULE 29 : Challenge J. LEVY (U10)

RUNGIS U.S. 2 THIAIS F.C. 6 R.C. PARIS 10 2 CHOISY LE ROI A.S. 8

CENTRE FRESNES A.A.S.

STADE GASTON ROUSSEL - 12, Avenue du Parc des Sports - 94260 FRESNES.

POULE 30 : Challenge J.LEVY (U10)

FRESNES A.A.S. 2 CHOISY LE ROI A.S. 6 MINIS AND MAXIS 4 PARIS UNIVERSITE CLUB 4.

ANNEXE FINANCIERE

1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	10,00€
2éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00€
3éme forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00€
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00€
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,),	10,00€
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour,	15,00 €
1er Tour coupe VDM FUTSAL,	15,00 €
Forfait non-avisé, G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour,	30,00 €
1er Tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour,	30,00 €
2éme Tour Coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2éme tour,	60,00€
2éme Tour Coupe VDM FUTSAL,	00,00 €
Disqualification Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	45,00€
Forfait non-avisé Festival U13 et challenge MERCIER - 3éme tour,	90,00€
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale,	120,00 €
Finale Coupe VDM FUTSAL,	120,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale,	120,00 €
Finale VDM FUTSAL,	120,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (defifoot intercubs),	100,00€
C.R non-reçu des plateaux nouvelles pratiques,	50,00€
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00€
Absence non-justifiée à une convocation,	40,00€
U6 / U7 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00€
U6 / U7 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00€
U8 / U9 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00€
U8 / U9 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil).	20,00€

COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS SENIORS & JEUNES & FEMININES

Réunion restreinte du Mercredi 30 Octobre 2019

AVIS A TOUS LES CLUBS

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel: Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : 100.00 euros

La commission informe l'ensemble des clubs qu'aucune dérogation pour des motifs administratifs ne sera acceptée.

A cet effet, elle rappelle à nouveau la possibilité de disputer les rencontres même en l'absence de licence oubliée (mais bien enregistrée et qualifiée) uniquement en présentant une PIECE D'IDENTITE, ainsi qu'un CERTIFICAT MEDICAL.

Les dérogations d'horaire pour la Saison 2019/2020 sont accordées à l'exclusion de la dernière journée du Championnat, sauf pour les dérogations annuelles accordées en début de Saison.

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE MATCH:

http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf

U18

Courrier d'ELAN CHEVILLY LARUE - U18-D3.A du 29/10/19

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe – Amende 100 euros

U16

Courrier d'ELAN CHEVILLY LARUE – U16 D4.B du 29/10/19

La commission enregistre le forfait général de cette équipe – Amende 100 euros

21838102 - VALENTON FA / UA CHANTIERS D4 C du 29/09/2019 remis au 27/10/2019

Lecture du courriel de Valenton du 25/10/19 et accord par mail d'UA Chantiers. (terrain impraticable - vandalisme), la commission reporte cette rencontre à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers pour date à fixer.

U14

Courrier de CA VITRY - U14 D2.B et D3.B du 25/10/19

La commission note que les rencontres à domicile de ce club se joueront à 15h30 (au lieu de 16h)

ANCIENS + 45 ANS

21785584 - BRY FC / ES VILLIERS +45 du 03/11/2019

Accords des deux clubs (Via Footclub), pour jouer cette rencontre le 15 décembre 2019.

TOUTES CATEGORIES

-Rappel-

- -En aucun cas un licencié des équipes anciens D1/D2/D3/D4 ne peut être arbitre et joueur sur le même match, il faut choisir
- -Afin d'éviter toute confusion les dirigeants, les remplaçants ainsi que le coach doivent porter des chasubles aux couleurs différentes des maillots de leur équipes
- -Les enfants sont aussi interdits sur les bancs de touche comme toutes personnes non inscrites sur la feuille du match
- -Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres avec brassard (L'entraineur est exclu de cette fonction).
- -Les clubs sont tenus de disputer leurs matchs officiels sous les couleurs identifiées sur le site de la FFF et de ses organes déconcentrés.

Courrier de la mairie de VILLENEUVE ST GEORGES du 19/08/19

Le stade de Nelson Mandela est indisponible pour le début de la saison.

Lorsque les rencontres auront été programmées, les clubs pourront demander une inversion de leur match après accord de leur adversaire (via footclub) ou trouver un terrain de repli.

Courrier du CA VITRY du 17/09/19

Les stades de « Roger Couderc » et de « Georges Gosnat » sont indisponibles, pour statuer la commission souhaiterait avoir le listing des rencontres susceptibles de se déroulées sur ces terrains.

Courrier de la mairie de SANTENY du 27/09/19

Le stade de Santeny est indisponible à compter du 3 octobre et ce pour 9 semaines. La commission prend note de l'indisponibilité du terrain mais enregistre que le club a pris les dispositions nécessaires avec les clubs voisins pour pouvoir continuer à disputer ses rencontres.

Courrier du Parc du Tremblay

Le Batiment Football ainsi que les vestiaires football sont fermés : 1^{er} et 11 novembre 2019, Du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus Le 13 avril 2020, 1, 8 et 21 mai 2020

Merci aux clubs de prévenir la Commission pour les demandes de changements.

La commission rappelle qu'aucune rencontre toutes compétitions confondues ne peut se dérouler sur le stade Pillaudin, avenue de la République à Vitry sur Seine.

(Décision de la Commission des Terrains & Equipements)

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Mardi 29 Octobre 2019

Présents: MM.FOPPIANI Jean-Jacques, CHAMPION Hubert,

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

A ce jour aucune réception d'attestation municipale supplémentaire de mise à disposition des installations hormis 2 clubs !!!

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain

(Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

FUTSAL D1

22107626 - VSG FUTSAL 1 / VIKING CLUB DE PARIS 1 Futsal D1. du 01/11/2019

Courriels de VSG FUTSAL 1 et du Service des sports de Limeil-Brevannes, nous informant que la rencontre pourra se disputer le *Lundi 4 novembre 2019 au Gymnase Guimier avenue de Valenton à Limeil-Brevannes à 21h.* Accords de la Commissions et du club de VIKING CLUB PARIS 1 (Via Footclub).

22107642 – B2M FUTSAL 3 / VITRY CA 2 Futsal D1. du 23/11/2019

Courriels de B2M FUTSAL et de la municipalité de Le Perreux sur Marne, nous informant de l'indisponibilité de la salle omnisports du 22/11 au 25/11 pour une manifestation locale.

La commission reporte la rencontre au samedi 21 décembre 2019. Prévenir l'équipe adverse.

FUTSAL D2

22058991 - NOGENT US 94 2 / ULTRA FUTSAL CLUB 94 1 Futsal D2. du 25/10/2019

Courriels de NOGENT US 94 et de la municipalité, nous informant de l'indisponibilité du Gymnase Leclerc suite à une rupture de canalisation. *La commission reporte la rencontre au vendredi 20 décembre 2019.* Prévenir l'équipe adverse.

22058987 - ULTRA FUTSAL CLUB 94 1 / BOISSY UJ 1 D2. du 22/10/2019

La commission reporte la rencontre au mardi 05 novembre 2019. Prévenir l'équipe adverse.

22058986 - BOISSY UJ 2 / VITRY PORTUGAIS UA 1 D2. du 19/10/2019

La commission reporte la rencontre au vendredi 20 décembre 2019. Prévenir l'équipe adverse.

-Rappel-

22107622 - B2M FUTSAL 3 / VIKING CLUB PARIS 1 D1 du 26/10/2019

La commission reprogramme ce match le 30/11/2019.

22107614 - VIKING CLUB PARIS 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 D1. du 19/10/2019

Courriel du 14/10/19 de Viking club Paris demandant le report de la rencontre (motif : Gymnase non disponible par la municipalité) et réception de l'attestation municipale après le vendredi 17h00 (merci de préciser le jour et horaire des matchs pour toute la saison).

La commission reporte la rencontre le 21/12/2019. Prévenir l'équipe adverse.

22107633 - VSG FUTSAL 1 / CAL 94 FUTSAL 1 D1. du 08/11/2019

Courriel du FUTSAL SUCY CLUB nous confirmant la mise à disposition du *gymnase du Fort situé 33 Av. du Fort 94370 Sucy en Brie pour disputer la rencontre précitée à 21h00.*

Accord de la commission. Prévenir l'équipe adverse.

22107619- CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 / VSG FUTSAL 1 D1. du 25/10/2019

Demande de modification via Footclubs acceptée par le club adverse.

Accord des deux clubs, la commission note que cette rencontre aura lieu le 09/12/2019 à 21h15 au gymnase ISSAURAT.

22107627- VILLEJUIF CITY FUTSAL 2 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 D1. du 07/11/2019

Courriel du 16/10/19 du service des sports de la municipalité de Villejuif nous informant de l'indisponibilité du gymnase Boniface du 21/10 au 07/11/19.

La commission reporte la rencontre au 05/12/19. Prévenir l'équipe adverse

22058992 -BOISSY UJ / BOISSY UJ 2 D2 du 25/10/19

Courrier du club de Boissy UJ du 21/10/19. La Commission reporte la rencontre au 30/11/19

COMMISSION DES COUPES

Réunion du Mercredi 30 octobre 2019

<u>Présents</u>: MM. Boussard, Champion, Rochette.

Calendrier prévisionnel			
U 14 VDM et Amitié	1 ^{er} Tour	09/11/2019	Tirage effectué
	2 ^{ème} Tour	30/11/2019	Tirage le 19/11/2019
	Cadrage	11/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	1/8 ^e	22/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	¼ finale	04/04/2020	Tirage à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage à déterminer
	Finale	06/06/2020	
U 14 District	1 ^{er} Tour	02/11/2019	Tirage effectué
	Cadrage	11/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	1/8 ^{ème}	08/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	¼ finale	21/03/2020	Tirage le 03/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 05/05/2020
	Finale	06/06/2020	
U 16 VDM	2 ^{ème} Tour	10/11/2019	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 03/12/19
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
U 16 Amitié	Cadrage	10/11/2019	Tirage effectué
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
U 16 District	1 ^{er} Tour	27/10/2019 (modifiée)	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 26/11/2019
	1/8 ^{ème}	09/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le 10/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
U 18 VDM	1 ^{er} Tour	27/10/2019	Tirage effectué
	2 ^{ème} Tour	10/11/2019	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	⅓ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
Seniors VDM	2 ^{ème} Tour	27/10/2019	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	

Séniors Amitié	1 ^{er} Tour	29/09/2019	Tirage effectué
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	½ finale	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
C.D.M	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 26/11/2019
	1/8 ^{ème}	16/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le 21/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
Anciens	1 ^{er} Tour	27/10/2019	Tirage effectué
	2 ^{eme} Tour	08/12/2019	Tirage le 19/11/2019
	Cadrage	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	¼ finale	05/04/2020	Tirage le 10/03/2020
	½ finale	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
Entreprise	Cadrage	11/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	1/8 ^{ème}	22/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	¼ finale	21/03/2020	Tirage le 25/02/2020
	½ finale	25/04/2020	Tirage le 07/04/2020
	Finale	06/06/2020	

2^{eme} appel de feuille de match : U16 Amitié : 22016539 : Choisy le Roi AS (2) / Thiais FC (2)

Information Générale

Courrier d'Elan Chevilly-Larue. La Commission prend note du forfait général de vos équipes U16B et U18.

Courrier tardif: VDM U18: Gentilly AC

Séniors Val de Marne

22093175-Arcueil COSM / Cachan CO 2^{eme} tour du 27/10/19

Courrier d'Arcueil COSM, lecture de la feuille de match. La Commission reprogramme cette rencontre le 08/12/19 sur le terrain de Cachan. Frais d'arbitrage à la charge du club d'Arcueil COSM

U18 Val de Marne

Désignation des matchs comptant pour le 2^{eme} tour qui aura lieu le 10/11/19 à 13h00 sur le terrain du 1^{er} nommé. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des tirs au but.

Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord transmis au District

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

Sauf le match : Champigny FC / Entente Jeunes Stade ou FC ST Mandé qui aura lieu le 15/12/19

Voir liste des matchs sur le site du District.

Exempts: Rungis US, Limeil-Brévannes AJ + clubs de Ligue

22110571-Sucy FC/ L'Hay les Roses CA 1er tour du 27/10/19

Lecture du rapport de l'arbitre. La Commission enregistre le forfait de l'Hay les Roses CA, article 20.5 des RG (forfait retard). L'équipe de Sucy FC est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22110572-Bry FC / Villiers ES 1er tour du 27/10/19

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre. En application de l'article 20.5 des RG, la Commission décide match perdu par pénalité au Bry FC (moins de 8 joueurs). L'équipe de Villiers ES est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22110574-Chevilly-Larue EL. / Alfortville US 1er tour du 27/10/19

Lecture de la feuille de match. La Commission enregistre le forfait d'Elan Chevilly-Larue. L'équipe d'Alfortville US est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22110576-Val de Fontenay AS / Thiais FC 1er tour du 27/10/19

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre. La Commission enregistre le forfait de Val de Fontenay AS article 20.5 des RG. L'équipe de Thiais FC est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22110577-St Mandé FC / Entente Jeunes Stade 1er tour du 27/10/19

Accords via footclub. Accord de la Commission. Match le 10/11/19 sur les installations de ST Mandé

22110581-Kremlin-Bicêtre CS / CFF Paris 1er tour du 27/10/19

Lecture du rapport de l'arbitre. La Commission enregistre le résultat. L'équipe de CFF Paris est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22110583-Caudacienne ES / Bonneuil CSM 1er tour du 27/10/19

Compte tenu du forfait général de Caudacienne ES en championnat, ce math est annulé. L'équipe de Bonneuil CSM est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

U16 Val de Marne

22131146-Rungis US / Villecresnes ASPTT. 2eme tour du 10/11/19

Accords via footclub. Accord de la Commission. Match le 09/11/19 à 16h00 au stade Grelinger à Rungis.

U16 District

22053730-Cachan CO / Boissy FC 1er tour du 27/10/19

Courrier de Boissy FC. La Commission enregistre le forfait avisé de votre équipe. L'équipe de Cachan CO est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22053739-St Mandé FC / Le Perreux FR 1er tour du 27/10/19

Courrier de ST Mandé FC. La Commission enregistre le forfait avisé de votre équipe. L'équipe du Perreux FR est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

22053750-Charenton CAP / APAC Champigny 1er tour du 27/10/19

Courrier de Champigny APAC. La Commission enregistre le forfait avisé de votre équipe. L'équipe de Charenton CAP est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

FEMININES

<u>L'utilisation de la FMI est obligatoire</u> Les joueuses participantes doivent être licenciées.

Division 1

Forfait général: US CRETEIL 2 et PARIS FEMININ FC

Séniors à 7

Retrait engagement : LA CAMILLIENNE – ASF LE PERREUX (ce club n'ayant pas de licenciées de la

catégorie au 30 octobre 2019)

<u>Demande engagement :</u>

FC GOBELINS 2 – ce club prend la place d' ASF LE PERREUX US CRETEIL 2 – ce club prend la place de LA CAMILIENNE

U18 F

Retrait engagement: CO CACHAN - US ALFORTVILLE

U15F

Demande d'engagement :

US VILLENEUVE ABLON

GENTILLY AC

Ces deux clubs seront intégrés au critérium lors de l'établissement de la deuxième phase. Ils doivent préciser leur souhait de groupe (samedi ou dimanche)

<u>Demande CSA KREMLIN BICETRE</u> pour évoluer le dimanche matin au lieu du samedi après-midi. Pas de place disponible. Cette modification sera effectuée lors de l'établissement du calendrier de la deuxième phase.

U13F

<u>Retrait engagement = FC VILLENEUVE SAINT GEORGES (ce club n'ayant qu'une licenciée de la catégorie au 30 octobre 2019)</u>

<u>Demande engagement :</u>

US VILLENEUVE ABLON – ce club prend la place de l'exempt en critérium U13F Poule D

U11F

Retrait d'engagement :

ASAF PEROU - club n'ayant pas de licenciées de la catégorie PARIS FEMININ FC – club n'ayant que deux licenciées de la catégorie <u>Demande d'engagement</u>

AAS FRESNES – prend la place de PARIS FEMININ FC dans le groupe C US IVRY – prend la place d'ASAF PEROU dans le groupe C



COMMISSION DEPARTEMENTALE PREVENTION MEDIATION EDUCATION

Procès-verbal N°3 Réunion du 24 octobre 2019

Animateur: M. Antonio CARRETO

<u>Présents</u>: Mmes Marie-Thérèse POLICON, Martine PASDELOUP

MM. Robert CHONCHON, Michel COUFFIN, Louis LEFEUVRE, William EISENAUER

FORMATION CLUBS « Match sensible » du 16 novembre 2019

> Présentation et commentaires du support

MATCH « CLASSE SENSIBLE »

Attention !!!

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous!

La Commission CDPME est là dans un but préventif, <u>c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs</u>, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (Article 129 des RG de la FFF).

Pour information:

Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent, si absence des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.

CRETEIL PALAIS FUTSAL / VSG FUTSAL - Match de championnat - FUTSAL D1 (94) NEW du 9/12/2019 à 21h15

La commission invite pour sa réunion du 07/11/2019 à 18h30 :

- -Le président de la Commission Départementale d'Arbitrage du Val de Marne
- -Le responsable du pôle Futsal de la Commission Départementale d'Arbitrage du Val de Marne

-Pour le club de CRETEIL PALAIS FUTSAL : Le président

Le responsable sécurité du club Le responsable de la catégorie

-Pour le club VSG FUTSAL : Le président

Le responsable sécurité du club Le responsable de la catégorie

Nous vous rappelons que pour la bonne organisation d'une rencontre classée « SENSIBLE » la présence de l'ensemble des personnes est obligatoire.

QUESTIONS DIVERSES

La CDPME rappelle aux clubs que les indemnités concernant les arbitres officiels et délégués désignés sur une rencontre concernant un match « sensible » sont à régler <u>avant la rencontre</u>, conformément au R. S. G. 94 article 17.

Dans ce cas, le refus de régler un officiel désigné, le club s'expose à une amende de 50,00 € (voir annexe financière saison 2019/2020)

Les questions sont épuisées la séance est levée

Prochaine réunion de la CDPME: 7 NOVEMBRE 2019 à 18h30.

COMMISSION DU CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DU FOOT A 11

Réunion du 30 Octobre 2019

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D4.A

RENAISSANCE AS (PV du 15/10/2019)

U18 D2.A

CRETEIL LUSITANOS US (3) (PV du 17/09/19)

U18 D3.B

ASPTT VILLECRESNES (PV du 08/10/19) VILLENEUVE ABLON US (2) (PV du 01/10/19)

U18 D3.C

BOISSY FC (PV du 01/10/19) CACHAN CO (2) (PV du 17/09/19) CHANTIERS UA (PV du 17/09/19) CHARENTON CAP (2) (PV du 17/09/19) SUCY FC (2) (PV du 17/09/19)

U16 D4

ECOLE PLESSEENNE (2) (PV du 17/09/19) LIMEIL BREVANNES AJ (2) (PV du 17/09/19) THIAIS FC (2) (PV du 17/09/19) CHEVILLY LARUE EL. (2) (PV du 20/10/19)

U14 D3.A

BOISSY FC (PV du 01/10/20)

U14 D3.C

ENT. JEUNES STADE (PV du 17/09/19) LE PERREUX FR (2) (PV du 08/10/19)

U14 D4.A

RC PARIS 10 (PV du 08/10/19)

U14 D4.C

CRETEIL LUSITANOS US (5) (PV du 17/09/19)

U14 D5.B

CFF PARIS (3) (PV du 29/10/19)

ANCIENS D4.B

LUSITANOS US (PV du 01/10/19) MAROLLES FC (PV du 08/10/19)

-Chaque rencontre doit être couverte par une feuille de match, si les équipes sont dans l'impossibilité de recourir à la FMI, une feuille de match papier doit être réalisée, à défaut de feuille de match, les deux clubs auront match perdu (article 13.2 des RSG du District du 94).

-La Commission des calendriers a fixé une rencontre à une date précise, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la commission une autre date <u>avant celle-ci</u> avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1^{er} Appel de Feuille de Match manguante :

SENIORS D4.A: CHEVILLY LARUE EL. (3) / PHARE ZARZISSIEN du 20/10/2019 - n° match: 21838900

U18 D1: ALFORTVILLE US / MAISONS-ALFORT FC du 20/10/2019 - n° match : 21493118

U18 D3.A: CHEVILLY LARUE EL. / MAISONS-ALFORT FC (2) du 20/10/2019 – n° match : 21551274 **U14 D5.B**: CHAVILLY LARUE EL. (3) / VALENTON FA (2) du 19/10/2019 – n° match : 22014980

2ème Appel de Feuille de Match manquante :

U20 E1 : CHEVILLY LARUE EL. / ST MANDE FC du 13/10/2019 – n° match : 22038134 **U14 D4 :** CHOISY AS (3) / FONTENAY US (3) du 12/10/2019 – n° match : 21592516

Non envoi de la Feuille de Match après 2 appels de feuille de match manquante (article 40.1 des RSG du 94):

U16 D3.B: CHEVILLY LARUE ELAN / ALFORTVILLE US (2) du 06/10/2019 - n° match: 21550116

U16 D4.C: ENT. SANTENY-MANDRES / MAISONS-ALFORT FC (3) du 06/10/2019 – n° match : 21838109

MATCH(S) REMIS A JOUER LE 15 DECEMBRE 2019

Ou Les deux clubs doivent trouver un accord pour jouer en semaine

U16 D2

21549845 - GOBELINS FC (4) / CHARENTON CAP du 06/10/2019

21550118 - LUSITANOS US (2) / VILLIERS ES du 20/10/2019

MATCH(S) REMIS A JOUER LE 18 JANVIER 2020

Ou Les deux clubs doivent trouver un accord pour jouer en semaine

U14 D.B

CACHAN CO (2) / CHANTIERS UA (2) du 19/10/2019

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 Ans et + 55 Ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée.

Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes (Article 44.4 du RSG du District du 94) :

- En cas de 1ère non utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non utilisation dans les 3 mois : amende de 100 Euros
- En cas de 3ème non utilisation ou plus dans les 3 mois : match perdu par pénalité (0 but, -1 point)

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI au 21/10/2019 :

COMPETITIONS / CLUBS	1ère non utilisation	2 ^{ème} non utilisation	3 ^{ème} non utilisation
	(Avertissement)	(Amende de 100 €)	(Match perdu par pénalité)
SENIORS D2			
VITRY CA (3)	22/09/2019		
SENIORS D3			
BANN ZANMI	22/09/2019		
ASPTT VILLECRESNES	06/10/2019		
SENIORS D4			
MIMOSA MADA SPORT	06/10/2019		
PHARE ZARZISSIEN	22/09/2019		
VILLENEUVE ST GEORGES FC	22/09/2019		
VAL DE FONTENAY AS	22/09/2019		
VALENTON CS	22/09/2019		
U20 E1			
CHEVILLY LARUE EL.	13/10/2019		
CDM D1			•
SUPREMES BELIERS	22/09/2019		
ANCIENS D1			•
IVRY US	22/09/2019		
ANCIENS D3			
IVRY US (12)	22/09/2019		
U 18 D3			•
CFF PARIS	22/09/2019	06/10/2019	
ST MAUR VGA (2)	22/09/2019		
U 16 D1			•
CFF PARIS (2)	22/09/2019	06/10/2019	
U 16 D2			•
GOBELINS FC (4)	22/09/2019		
IVRY US (2)	22/09/2019		
U 16 D3			•
CHANTIERS UA	06/10/2019		
VITRY CA (2)	29/09/2019		
U 16 D4			
BONNEUIL CSM (2)	29/09/2019		
CHEVILLY LARUE EL (2)	29/09/2019		
CHANTIERS UA (2)	06/10/2019		
FONTENAY US (3)	29/09/2019		
VILLENEUVE ST GEORGES FC	29/09/2019		
VILLIERS ES (2)	29/09/2019	E-FOOT 94 n°508	
` '		Page 41 sur 47	

U14 D2						
VAL DE FONTENAY AS	05/10/2019					
U14 D3						
PUC (2)	21/09/2019					
CHENNEVIERES SCC	05/10/2019					
U14 D4						
GOBELINS FC (5)	21/09/2019	28/09/2019	05/10/2019			
ECOLE PLESSEENNE	28/09/2019					
FONTENAY US (3)	28/09/2019	05/10/2019	12/10/2019			
MAISONS-ALFORT FC (3)	21/09/2019					
MAROLLES FC	28/09/2019					
OL. CLUB IVRY	21/09/2019					
VILLENEUVE ABLON US (2)	05/10/2019					
U14 D5						
CFF PARIS (3)	12/10/2019					
SENIORS FEMININES D1						
CACHAN CO (2)	28/09/2019					
CRETEIL-LUSITANOS US (2)	05/10/2019					
PARIS FEMININ FC	28/09/2019					

ANNEXES

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

CHALLENGE DU FAIR PLAY 2019/2020 de D1 à D3

CLASSEMENTS DES POINTS RETIRES AU 24 OCTOBRE 2019 - SOUS RESERVE DES FEUILLES DE MATCH EN RETARD ET DES PROCEDURES EN COURS

SECTOR	TOTAL	POINTS RETIRES AU	CLUBS	TOTAL	POINTS RETIRES AU	CLUBS	TOTAL	PONTS RETIRES AU
	PENALITES	CLASSEMENT		PENALITES	CLASSEMENT		PENALITES	CLASSEMENT
ACADEMICA CHAMPIGNY	5	0	FONTENAY SOUS BOIS US 2	3	0	ST MANDE FC	9	0
ALFORTVILLE US 2	9	0	FRESNES AAS	3	0	ST MAUR VGA	10	0
ARCUEIL COM	6	0	GENTILLY AC	3	0	SAINT MAUR VGA 2	1	0
BANNN ZANMI	6	0	GOBELINS FC 3	5	0	SUCY FC 2	6	0
BOISSY FC	5	0	IVRY US 3	ω	0	THIAIS FC	11	0
BONNEUIL CS	15	0	LE PERREUX ASF	5	0	THIAIS FC 2	8	0
BONNEUIL CS 2	1	0	LE PERREUX ASF 2	7	0	UJA MACCABI PARIS 3	2	0
### FC	7	0	LIMEIL BREVANNES AJ	8	0	ULTRA MARINE VITRY	4	0
15 H H H C 2	1	0	LUSITANOS ST MAUR 2	4	0	VIKING CLUB PARIS	0	0
Control CO	9	0	LUT S FOOTLOISIRS	8	0	VILLEJUIF US 2	8	0
CACHAN CO 2	3	0	MAISONS ALFORT FC 2	4	0	VILLENEUVE ABLON US	10	0
CAMILLIENNE SP 12	7	0	NOGENT FC	1	0	VILLENEUVE ABLON US 2	2	0
CAMILLIENNE SP 12	0	0	NOGENT FC 2	2	0	VILLIERS SUR MARNE ES	11	0
CHAMPIGNY FC 2	8	0	ORLY AC	0	0	VILLIERS SUR MARNE ES 2	4	0
CHARENTON CAP 2	5	0	ORMESSON US	4	0	VITRY CA 2	3	0
CHARENTON CAP 3	9	0	ORMESSON US 2	7	0	VITRY CA 3	10	0
CHEVILLY LARUE ELAN	5	0	PARIS UNIVERSITE CLUB	10	0	VITRY ES	8	0
CHOISY LE ROI AS 2	0	0	PARIS UNIVERSITE CLUB 2	7	0	VITRY ES 2	6	0
CHOISY LE ROI AS 3	4	0	PTT VILLECRESNES	3	0	VITRY ES 3	2	0
CRETEIL UF	6	0	RUNGIS US 2	4	0			

AMENDES

DISTRICT VAL DE MARNE

Dossiers par club*

Club :	521869	ALFORTVILLE US			
Dossier :	18944714	du 24/10/2019 U14 D1 (94)/ Phase Unique	Poule Unique	21592072	19/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet Date	de fin Fin récidiv	re Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	22/10/2019 22/1	0/2019	9,50¿
	_			Total :	ن9,50

Club :	500723	ARRIGHI A.S.			
Dossier :	18963930	du 30/10/2019 Cdm D1 (94)/ Phase Unique	Poule Uni	que 21548360	13/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin réci	dive Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	29/10/2019	29/10/2019	ن50,9
Dossier :	18963931	du 30/10/2019 Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	22054719	20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin réci	dive Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	29/10/2019	29/10/2019	ن50,9
Dossier :	18963933	du 30/10/2019 Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	22054719	20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	81	Absence Arbitre Central sur FM	Date d'effet	Date de fin Fin réci	dive Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative	29/10/2019	29/10/2019	500,8
Dossier :	18963937	du 30/10/2019 Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule B	21785875	20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin réci	dive Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	29/10/2019	29/10/2019	9,50¿
				Total :	36,50¿

Club :	540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.			
Dossier :	18944696	du 24/10/2019 Anciens +45 Ans (94)/ Phase 1	Poule C	2178592	20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin	récidive Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	22/10/2019	22/10/2019	غ9 <i>,</i> 50
Dossier:	18944701	du 24/10/2019 Anciens +55ans (94)/ Phase 1	Poule B	2205484	9 20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin	récidive Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	22/10/2019	22/10/2019	غ9 <i>,</i> 50
Dossier :	18944702	du 24/10/2019 Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	2205471	.7 20/10/2019
Personne :		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin Fin	récidive Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	22/10/2019	22/10/2019	9,50¿

Club :	500568	PARIS F.C.			
Dossier:	18944716	du 24/10/2019 U14 D5 (94)/ Phase Unique	Poule B	22014981	19/10/2019
Personne:		C.D - DISCIPLIN	IE		
Motif:	82	Absence Arbitre Assistant sur FM	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative	22/10/2019	22/10/2019	500,8

Total: 8,00¿

Total :

ن50,82

DISTRICT VAL DE MARNE Dossiers par club*

Club :	553306	VILLENEUVE ST GEORGES F.C.			
Dossier :	18944718	du 24/10/2019 U14 D5 (94)/ Phase Unique	Poule B	22014981	19/10/2019
Personne:		C.D - DISCIPLINE			
Motif:	82	Absence Arbitre Assistant sur FM	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative	22/10/2019	22/10/2019	500,8
				Total :	غ00,8

Club :	529210	VITRY E.S.			
Dossier :	18963940	du 30/10/2019 Coupe Vdm Anciens (94)/ Phase	1 Poule Unique	22093260	27/10/2019
Personne :		C.D - DIS	CIPLINE		
Motif:	91	Feuille En Retard	Date d'effet Date	de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard	29/10/2019 29/1	0/2019	9,50¿
				Total :	9,50¿